



## Condamné pour « injure publique » et « diffamation », Maître Eolas ferme son compte Twitter

Le Monde



L'avocat-blogueur Maître Eolas, célèbre sur les réseaux sociaux avec plus de 186 000 followers sur Twitter, a été condamné, mardi 6 octobre, pour « injure publique » et « diffamation », à cause d'un tweet injurieux adressé à l'Institut pour la justice (IPJ). Il devra payer une amende de 2 000 euros avec sursis et 5 000 euros de dommage et intérêts.

L'avocat connu pour son blog de vulgarisation sur la justice, absent du tribunal de Nanterre pour le délibéré, a fermé son principal compte Twitter dans la foulée, ainsi qu'un autre compte consacré au rugby.

En novembre 2011, Maître Eolas avait remis en cause la sincérité d'une pétition de l'IPJ contre le laxisme judiciaire, qui a recueilli 1,7 million de signatures, en raillant un « *compteur bidon* ». Il s'en était pris aussi à l'IPJ, en tweetant notamment :

« *Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca.* »